

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 02 février 2026**

Ouverture de la séance à 19h30

L'an deux mil vingt-six, le **02 février** à 19 h 30, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 27 Janvier, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Jocelyn DORÉ, Maire**.

Présents : MM. BEE Anthony, BONJOUR Daniel, CLAVERIE Gilles, DORÉ Jocelyn, DRÉAU Bernard, MÉDEVILLE Patrick, RIBEAUT Pierre, Mmes BERNARD Claudine, DUMEAU Isabelle, FÉLIX-DUISABOU Catherine, LAULAN Corinne, NOUEL Françoise, PATACHON Marie-France, PRAT Sandrine, RIOUAL-DELANOË Isabelle et SANCHEZ Anne-Marie

Absent(s) : MM. AUDUIT Didier, CASTETS Denis, Mmes POUHAËR-MARTIN Nathalie et WILLIS Delphine

Procuration(s) :

Secrétaire de séance : NOUEL Françoise

Membres en exercice : 20

Présents : 16

Votants : 16

D26. 01 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DETR POUR LA REHABILITATION DU CINEMA LE LUX

M. le Maire informe les membres du conseil municipal qu'après avoir reçu à plusieurs reprises, les membres du Conseil d'Administration de l'association LE PARADIS gérant le cinéma LE LUX, il a été décidé de confier à M. APARD, architecte une mission pour la réhabilitation du cinéma.

Cette étude montre qu'il serait nécessaire d'intervenir pour :

- La restauration de la façade
- Un nouvel agencement de l'accueil pour permettre plus de convivialité notamment
- La réhabilitation de la salle de cinéma 1 en terme d'isolation, de chauffage, d'électricité, d'équipements (sièges, moquette)

M. le Maire présente le plan de financement de cette opération :

DÉPENSES		RECETTES	
Postes de dépenses	Montant HT	Postes de recettes	Montant HT
Maîtrise d'œuvre	64 000 €	Europe Feder	35 400 €
Travaux / équipements	523 000 €	CNC - aide au soutien automatique	39 400 €
Études complémentaires	20 000 €	CNC - aide sélective	113 000 €
		Banque des Territoires	10 000 €
		État - DETR	175 000 €
		Région Nouvelle-Aquitaine	90 000 €
		Autofinancement	144 200 €
TOTAL DES DÉPENSES	607 000 €	TOTAL DES RECETTES	607 000 €

D26. 01 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DETR POUR LA REHABILITATION DU CINEMA LE LUX

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité

- ✓ De déposer auprès de l'ETAT au titre de la DETR une demande de subvention à hauteur de 175 000 €
- ✓ D'autoriser M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande

D26. 02 – DOSSIER DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DETR POUR DES AMENAGEMENTS DE SECURITE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune s'est engagée dans le cadre de la Convention d'Aménagement de Bourg signé avec le Département de la Gironde à réaliser un réaménagement notamment de sécurité de la Place des Capucins

Monsieur le Maire précise que l'ETAT par le biais du dispositif DETR peut apporter une aide financière pour la réalisation de ces travaux.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le plan de financement suivant

Montant des travaux : 485 199 € 50 HT

Financés par

ETAT (DETR) 30 % 145 559 € 85

Autofinancement 436 679 € 55 TTC

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs au dépôt de ce dossier de subvention DETR auprès de l'ETAT

D26. 03 – DOSSIER DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DETR POUR DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le conseil municipal des Jeunes a travaillé sur la réalisation de la création d'équipements sportifs pour les plus jeunes.

Monsieur le Maire précise que l'ETAT par le biais du dispositif DETR peut apporter une aide financière pour la réalisation de ces travaux.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

D26. 03 – DOSSIER DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DETR POUR DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

- **APPROUVE** le plan de financement suivant

Montant des travaux : 149 782 € HT

Financés par

ETAT (DETR) 30 % (100 000) 30 000 €

Autofinancement 149 738 € 40 TTC

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs au dépôt de ce dossier de subvention DETR auprès de l'ETAT.

L'ordre du jour étant épuisé,

la séance est levée à 19h45